



FORMATION CONTINUE

CONSEILLER EN SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

COURS DE PREPARATION A L'EXAMEN DU BREVET FEDERAL



OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Le ceff, propose une formation spécialement étudiée pour la préparation à l'examen de conseiller en sécurité. Elle se compose de 3 modules.

Cette formation est destinée aux monteurs-électriciens ou aux bénéficiaires d'un titre jugé équivalent.

STRUCTURE GÉNÉRALE DES COURS

Les modules sont dispensés sur une période de 3 semestres. Ils se déroulent les mardis et jeudis soirs de 18h00 à 21h15 (4 périodes).

Début de la session : **avril 2014**

Lieu : ceff ARTISANAT, Pré Jean Meunier 1, 2740 Moutier

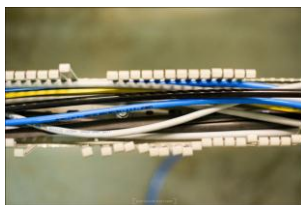
Prix : CHF 5'200.— payable en 2 tranches
(taxes d'examens et supports de cours non compris)

Secrétariat et renseignements :

ceff ARTISANAT
Pré Jean Meunier 1, 2740 Moutier
Tél. 032 942 43 70
Fax 032 942 43 79
formation.continue@ceff.ch

PROGRAMME DES COURS

Contenu des modules	Nombre de périodes
Electrotechnique y compris mathématiques mise à niveau	203
Connaissance des schémas	40
Normes	70
Contrôle de sécurité	55
Technique de mesure	50
Total	418





OBJECTIFS DE LA FORMATION

Se préparer aux examens du Brevet Fédéral (nouvelle formule).

Branches (CEPM/USIE) :

- Electrotechnique
- Schémas
- Sécurité (Norme, Contrôle de sécurité, Technique de mesure)

INSCRIPTION

Les modalités d'inscription sont précisées sur le bulletin prévu à cet effet ou par le site internet <http://www.ceff.ch/formation-continue/programme/>.

Participants : minimum 12 personnes

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

ANIMATION

L'animation des cours est confiée à des installateurs-électriciens diplômés ainsi qu'à des techniciens et des ingénieurs spécialisés dans le domaine et actifs dans la formation continue.

CONDITIONS D'ADMISSION A L'EXAMEN FINAL

- Voir règlement USIE 271-F :
http://www.vsei.ch/xml_1/internet/fr/application/d620/d634/f879.cfm

CONDITIONS POUR L'OBTENTION DU BREVET

L'examen professionnel de conseiller en sécurité électrique avec brevet fédéral (obtention du droit de contrôler) est organisé par l'Union Suisse des Installateurs Électriciens (USIE).

Examens finaux :

Examen écrit dans les écoles : Branche 1	
Note 1 Electrotechnique	Note 2 Connaissance des schémas
Branche 1 = moyenne des notes 1 et 2 Condition d'admission à l'examen final CEPM : Branche 1 = 4.0 minimum	

Examen final CEPM : Branche 2
Sécurité
Branche 2 = note éliminatoire (4.0 minimum)

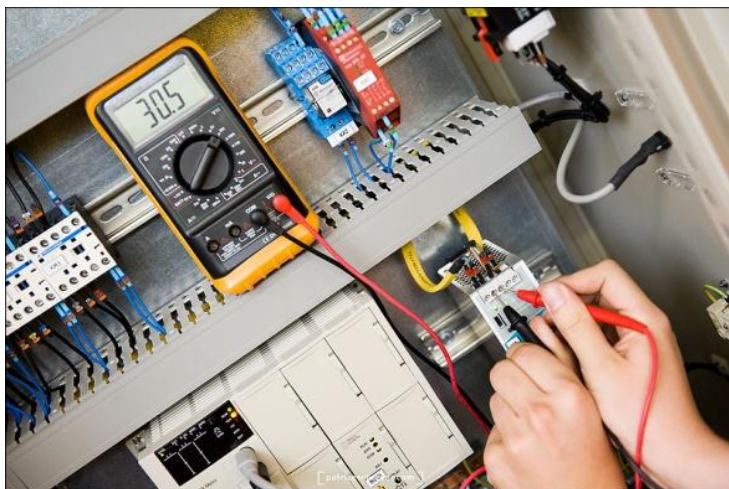
Brevet fédéral

→ moyenne des notes de la branche 1 et de la branche 2 = 4.0 minimum

RECONNAISSANCE

La réussite de l'examen final donne droit au

**Brevet fédéral
de
Conseiller en sécurité électrique
(obtention du droit de contrôler)**





Rue Pré Jean-Meunier 1 CH-2740 Moutier artisanat@ceff.ch
Tél. +41 32 942 43 70 Fax +41 32 942 43 71

Edité en décembre 2013